

Historique, problématique et méthode de l'Inventaire

Le concept de manuscrit philosophique clandestin

L'existence des « manuscrits philosophiques clandestins » a été révélée par une invention scientifique. En 1912 Gustave Lanson¹ présente sa découverte dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* avec autant de prudence que d'assurance. Selon ses propres termes, il a « des raisons de croire » que c'est « une erreur, ou du moins une interprétation inexacte des faits » de dater « le développement de l'incrédulité radicale et violente » d'après 1750. C'est d'abord en feuilletant les catalogues de manuscrits² puis en consultant quelques manuscrits à l'Arsenal, à la Bibliothèque nationale de France, à la Mazarine qu'il a été amené à émettre l'hypothèse que « la transformation du mouvement philosophique que la librairie accuse après 1750 pourrait bien se rapporter plutôt à un changement de la tactique qu'à un changement des idées; [qu'] il se pourrait que les volontés après 1750 fussent devenues plus hardies, les passions plus emportées, que les barrières et les digues eussent cédé, et qu'ainsi on eût dès lors publié sans crainte ce qui auparavant se disait à huis clos et tout bas. » Pour confirmer cette impression Lanson explore ce qu'il appelle « quelques échantillons » à Paris et en province³. Dans une soixantaine de volumes de manuscrits dont une vingtaine de recueils, soit plus de cent composants en tout, il découvre trente-cinq textes différents⁴. Ces lectures suffisent à le persuader que l'histoire de la pensée philosophique avant 1750 passe par l'étude de tels manuscrits et des conditions de leur inspiration, de leur rédaction, de leur diffusion, de leur influence.

Il met l'accent sur la différence de nature entre les textes ainsi repérés et les ouvrages imprimés « du second et troisième ordre » dont l'historien de la littérature connaissait déjà l'existence et l'oubli. Leur intérêt n'est pas d'apporter quelques nouveaux témoignages isolés de ce qui s'écrivait sans beaucoup de talent à l'époque et autour de Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, mais de révéler la « masse anonyme » des manuscrits où « il faut aller chercher la pensée dangereuse et neuve qui circulait » et « de laquelle [...] se sont élevés » les grands écrivains. Pourtant ils ne sont pas tous anonymes et sept seulement sont restés inédits, au moins jusqu'au XIX^e siècle, vingt ont été édités entre 1743 et 1775, dont quatorze après 1750, huit l'ont été entre 1700 et 1734. Mais ils préfigurent tous des textes et des idées largement diffusés après 1750, même si c'est d'une façon moins spectaculaire que le *Mémoire* de Meslier et les *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* qui ont été gravement défigurés lorsqu'ils ont été édités, le premier par Voltaire en 1762⁵, le second par

¹ Gustave Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *Revue d'Histoire littéraire de la France (RHLLF)*, 1912, 19, p. 1-29, 293-317.

² *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1886-1935, 82 vol., in 8°.

³ Dans les bibliothèques municipales de Châlons-sur-Marne, Douai, Fécamp, Rouen.

⁴ On fait entrer dans ces comptes tous les manuscrits, même ceux que Lanson se contente de nommer, ce qui explique la légère différence de chiffres avec des études où l'on ne tient compte que des manuscrits étudiés.

⁵ *Extraits des sentimens de Jean Meslier adressés à ses paroissiens, sur une partie des abus et des erreurs en général et en particulier*, s.l.n.d. [Genève, 1762] et *Testament de Jean Meslier*. Nouvelle édition,

Naigeon en 1768 [1767]⁶. Lanson n'est pas le premier à s'intéresser aux manuscrits qui se cachent sous ces mutilations. Il a été devancé au moins par Rudolf Charles⁷ qui, dès 1864, révélait dans une édition en trois volumes une copie intégrale du manuscrit de Meslier. La violence et la portée de ces manuscrits avaient donc déjà été pressenties, exploitées, commentées au XVIII^e et au XIX^e siècles. Mais si Lanson étudie successivement Cuppé, Meslier, le militaire philosophe, ce n'est pas tant pour en célébrer individuellement la pensée que pour présenter *Le Ciel ouvert à tous les hommes*, le *Testament*⁸, les *Difficultés sur la religion*, ainsi que les traités attribués à Fréret, Mirabaud, Dumarsais, comme exemplaires du phénomène qu'il veut mettre au grand jour : la constitution de « tout l'arsenal des arguments critiques, historiques et philosophiques contre la religion et la spiritualité ou l'immortalité de l'âme ». Boulainvilliers n'est pas, affirme-t-il, « une exception singulière: il est tout au moins chef de chœur et représentatif d'une assez nombreuse catégorie d'esprits ».

Les textes ainsi présentés ont trois caractéristiques essentielles. Premièrement, ce qui les définit, ce qui les isole, ce qui a attiré l'attention de Gustave Lanson, c'est qu'ils sont manuscrits, non pas par accident, mais par nature en quelque sorte, c'est-à-dire par opposition aux textes imprimés qu'ils précèdent dans le siècle; c'est sous la forme manuscrite qu'ils ont exercé leur influence sur l'histoire des idées. Deuxièmement ils sont « philosophiques » au sens large des Lumières, c'est-à-dire critiques, hostiles à « tout l'appareil de dogme, d'histoire et de philosophie sur lequel le christianisme repose ». Enfin, ils sont clandestins; le mot n'apparaît que plus tard⁹ mais l'idée vient de Lanson qui met l'accent sur la stratégie de la diffusion discrète dans un temps et un pays où « la liberté d'imprimer [n'est pas] entière »¹⁰. L'idée qu'ils forment véritablement un ensemble, qu'il faut les analyser bout à bout, les comparer entre eux parce qu'ils constituent un *corpus* dont la signification réside dans sa globalité même, cette idée est la découverte que Lanson a léguée aux chercheurs du XX^e siècle.

La méthode de l'Inventaire

Des questions se posent alors sur les rapports à l'intérieur de cette famille de manuscrits. S'agit-il d'influences de l'un sur l'autre ? et dans quel sens ? ou bien de l'usage commun des mêmes arguments ? Quelles sont les « sources de l'érudition et de la critique de ces incrédules » ? Qu'ont-ils transmis à leurs successeurs ? Pour y répondre Gustave Lanson lance très méthodiquement un programme de recherche qui tient en deux points complémentaires : faire une « étude exacte des nombreux

s.l.n.d. [Genève, 1762]. Pour le détail des différentes éditions, voir J. Deprun, R. Desné, A. Soboul, *Œuvres de Jean Meslier*, Paris, Éditions Anthropos, t. III, 1972, p. 581-589.

⁶ *Le Militaire philosophe ou Difficultés sur la religion proposées au R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, par un ancien officier*, Londres, [Amsterdam, Marc Michel Rey], 1768 [1767]. Il y en a plusieurs impressions et des éditions nouvelles jusqu'en 1776.

⁷ Le *Testament* de Jean Meslier ... ouvrage inédit précédé d'une préface... par Rudolf Charles [d'Ablaing Van Giessenburg], Amsterdam, 1864, 3 vol.

⁸ Comme R. Charles, G. Lanson continue à appeler le *Mémoire...* de Meslier « Testament », d'après le titre donné par Voltaire en 1762.

⁹ Sans doute par l'influence du titre de l'ouvrage d'Ira O. Wade, voir n. 13.

¹⁰ G. Lanson, art. cit., p. 2-3.

manuscrits philosophiques du XVIII^e siècle que possèdent les bibliothèques des départements » et dresser « une liste des copies conservées, en essayant d'établir l'époque de leur fabrication, ou de la fabrication de l'original dont elles dérivent », qui sera le moyen de « conjecturer, d'après le nombre des copies, la diffusion possible des idées »¹¹. Les deux voies de l'inventaire sont donc tracées par l'article fondateur de Lanson : le recensement des manuscrits et leur analyse descriptive. Il faut attendre 1938¹² pour voir le premier ouvrage qui commence à remplir ce double programme. Ira O. Wade applique en effet à la lettre les consignes de Lanson¹³. Comme il le dit lui-même, nombreuses sont les savantes études, y compris de grandes synthèses comme celles de Daniel Mornet et Paul Hazard¹⁴, qui ont paru depuis 1912, mais il est le premier à considérer les « questions » posées alors par l'article de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* comme de vraies questions et à tenter d'y répondre. Dans ce but, il poursuit l'investigation à Paris, l'étend à quarante et une villes de province et pratique des sondages à l'étranger¹⁵. Son projet, apparemment modeste, aboutit à un ouvrage magistral, *The Clandestine Organization and Diffusion of philosophic Ideas in France from 1700 to 1750*¹⁶. Dans ce livre fondamental, dont on regrette qu'il n'ait pas été traduit en français et que sa dernière édition soit à son tour épuisée, Wade reprend successivement tous les cas – d'auteurs, supposés ou reconnus, et d'œuvres – qu'avait abordés Lanson, et presque dans le même ordre. Cette fidélité à son prédécesseur est en elle-même une méthode efficace. Le lecteur peut ainsi vérifier qu'en plus de vingt ans les intuitions se sont confirmées, que les bases sont solides, qu'il reste beaucoup à faire mais que le progrès est possible et déjà réel. Il peut d'autant mieux le mesurer que l'auteur fournit, dans le corps du livre, une liste alphabétique des traités manuscrits¹⁷, désignés par leur titre le plus courant, avec la cote des copies recensées dans les bibliothèques. On constate que depuis l'article de Lanson les titres sont passés de trente-cinq à cent deux et les copies correspondantes de cent dix à quatre cent trois. Ces renseignements sont utilement complétés par un appendice¹⁸ où figurent, par ordre alphabétique des villes et, pour Paris, des

¹¹ *Ibid.*, p. 3.

¹² Notons toutefois qu'en 1932 Rudolf Brummer publie une étude de la littérature française des Lumières dans laquelle il étend à d'autres œuvres issues de la fabrique de Naigeon et de D'Holbach, la *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, la *Théologie portative* et *La Contagion sacrée*, la démarche que Lanson appliquait au *Militaire philosophe : Studien zur französischen Aufklärungsliteratur im Anschluss an Jacques-André Naigeon*, Breslau, 1932.

¹³ Ira O. Wade, *The Clandestine Organization and Diffusion of philosophic Ideas in France from 1700 to 1750*, Princeton, Princeton University Press, 1938, rééd. New York, 1967. C'est sans doute à ce titre qu'on doit faire remonter l'usage du terme « clandestin », dont l'idée est de Lanson.

¹⁴ D. Mornet, *La Pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1926 ; du même auteur, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française (1715-1789)*, Paris, Armand Colin, 1933 ; P. Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Boivin, 1935, 3 vol.

¹⁵ En particulier à Gand, Saint-Pétersbourg et Londres, au British Museum, où des catalogues facilitent l'enquête (voir n. 19).

¹⁶ C'est encore un outil indispensable, bien que dépassé sur certains points limités. Une erreur importante à signaler concerne le *Theophrastus redivivus* dont Wade ignore l'existence (chap. VII), voir John Spink, *La Libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, Paris, Éditions sociales, 1966, p. 324, n. 1.

¹⁷ I. O. Wade, *op. cit.*, p. 11-18.

¹⁸ *Ibid.*, p. 277-321. Cette liste géographique, augmentée des nouveaux manuscrits signalés par la liste alphabétique de Miguel Benítez dans « Matériaux pour un inventaire des manuscrits philosophiques

bibliothèques, toutes les mêmes copies, mais cette fois classées selon leur lieu de conservation, sous leur titre individuel, parfois unique, souvent fort différent du titre usuel. Ce document est d'autant plus précieux qu'il reproduit mot pour mot les rubriques correspondantes des catalogues de manuscrits où ils sont répertoriés¹⁹. Ainsi, outre une description et des informations objectives, on possède, regroupées commodément, sinon des données indiscutables, au moins des conjectures sur la date, l'origine, l'auteur, qui sont autant de pistes à ne pas négliger. On peut surtout repérer d'un seul coup d'œil des particularités significatives, comme la présence de recueils, qui passent de dix-neuf en 1912 à cinquante-deux en 1938; or Lanson avait commencé à montrer l'importance des recueils pour l'histoire des manuscrits clandestins. On observe en même temps que les quarante et une villes de province ne figurent pas ici en fonction de leur taille, de leur statut administratif, culturel et universitaire, de l'importance de leur bibliothèque ou de son fonds général de manuscrits anciens, mais que les manuscrits du type recherché sont plus nombreux à Vire, Rochefort, ou Fécamp, par exemple, qu'à Bordeaux ou à Nancy, et qu'on en trouve même à Montivilliers (Seine Maritime). Leur diffusion, on le voit, est un phénomène tout à fait particulier, que seule une analyse minutieuse, éclairée par les apports de l'histoire du livre et de la lecture, pourra tenter d'expliquer.

Les limites du *corpus*

Le progrès indéniable que fait alors l'enquête ne manque pas de soulever d'importantes questions, qui se posent encore plus clairement aujourd'hui. En même temps que Wade vérifie l'intuition de son prédécesseur et confirme la validité de sa méthode, il fait apparaître, sans le vouloir, le caractère problématique du *corpus* révélé en 1912²⁰. Avec une grande rigueur Lanson découvrait une famille de trente-cinq manuscrits, dont les cent-dix copies lui permettaient de penser qu'ils avaient connu une certaine diffusion. Wade, à son tour, dénombre deux cent cinquante copies de ce même *corpus* de trente-cinq manuscrits, soit cent quarante de plus que Lanson. La démonstration est impressionnante. Le recensement de nouveaux exemplaires d'un

clandestins des xvii^e et xviii^e siècles » (*Rivista di storia della filosofia*, n°3, Milan, FrancoAngeli, 1988, p. 503-520) a été mise à jour jusqu'en 1997 dans G. Artigas-Menant, « Répertoire géographique de l'Inventaire en France », *La Lettre clandestine*, n° 4, p. 689-700, n°5, p. 133-151, n° 6, p. 141-151.

¹⁹ G. Bertrand, *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg*, Paris 1874; J. de Saint-Genois, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la ville et de l'université de Gand*, Gand, 1849; *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1845-1920*, Londres, 1851-1933; et voir n. 2.

²⁰ Cette question a été abordée pour la première fois publiquement par Ann Thomson, dans son introduction au colloque organisé par O. Bloch en 1980 : « Qu'est-ce qu'un manuscrit clandestin ? », *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, Paris, Vrin, 1982, p. 13-16. Elle a encore été posée au séminaire d'O. Bloch, le 16 novembre 1991, par A. Thomson et F. Weil, voir *La Lettre clandestine*, n°1, 1992, rééd. PUPS, 1995, p. 15-16. La question a été reprise par G. Artigas-Menant dans la conclusion au colloque « Tendances actuelles dans la recherche sur les clandestins à l'Âge classique » du 12 avril 1996 à Créteil : « Actualité de l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins », *La Lettre clandestine*, n° 5, 1996, p. 353-360. Voir aussi Miguel Benítez : « Les manuscrits philosophiques clandestins de l'âge classique : questions méthodologiques », *La Face cachée des Lumières*, Paris, Universitas / Oxford, Voltaire Foundation, 1990, p. 1-20.

manuscrit déjà connu porte ses fruits. Il faut le poursuivre. De ce côté-là tout va extrêmement bien.

Au contraire l'apparition de nouveaux titres de manuscrits dans la liste dressée par Wade, qui passe de trente-cinq à cent deux, pose problème. D'autant plus qu'on commence à y trouver des textes du ^{xvi}^e et du ^{xvii}^e siècles. Il ne s'agit pas ici de contester le résultat obtenu mais de poser une question de principe, d'aborder un problème méthodologique. Comment se lancer dans le recensement de nouveaux traités ? Et quand s'arrêter ? Comment tailler dans la masse impressionnante de manuscrits du ^{xviii}^e siècle que conservent les bibliothèques et en isoler certains dont on puisse affirmer sûrement qu'ils appartiennent au groupe recherché ? À quoi les reconnaître ? Ils n'ont aucune marque distinctive. Ce n'est pas un genre littéraire connu comme tel au ^{xviii}^e siècle, ni une école de pensée, ni un système philosophique, ni une classification de catalogue de bibliothèque, et aucun des auteurs, anonymes ou non, dont nous étudions les textes ne se connaissait comme un auteur de « manuscrit philosophique clandestin ». Il semble bien qu'il n'y ait pas de réponse théorique et que la seule méthode soit celle pratiquée par Lanson et par Wade, la méthode empirique.

Seulement, en ce qui concerne Lanson, il partait d'un point de départ précis : les imprimés audacieux de la seconde moitié du siècle, dans une direction précise : leurs sources. Il les rencontre dans une trentaine de manuscrits. Il présente sa démonstration, son *corpus* est inattaquable. Sa démarche était centripète. Toute démarche après lui est condamnée à être centrifuge, et plus on va s'écarter du noyau de 1912, plus les risques d'inadéquation seront grands. C'est donc du côté de la ressemblance avec les premiers modèles qu'il faut chercher des critères. Mais si l'on reprend les trois termes qui définissent *a posteriori* les textes découverts par Lanson : manuscrit, philosophique et clandestin, on s'aperçoit qu'en sens inverse il n'est pas simple de faire une recherche à partir de ces trois éléments *a priori*.

Malgré son caractère vague c'est l'adjectif « philosophique » qui pose le moins de problèmes, du moins si l'on cherche la fidélité au *corpus* initial ; il désigne largement tout ce qui traite dans un esprit critique, subversif, antichrétien ou impie des matières essentiellement métaphysiques ou religieuses. La difficulté principale tient au lien établi entre « clandestin » et « manuscrit », implicitement chez Lanson, explicitement chez Wade. Les exemples qu'ils étudient justifient cette relation, mais le statut complexe du manuscrit au ^{xviii}^e siècle rend l'identification de tout nouveau manuscrit comme clandestin extrêmement délicate. À l'époque de Meslier et de Boulainvilliers, on lit la plume à la main, on pense la plume à la main, on dialogue la plume à la main sans être forcément clandestin. Le manuscrit n'est pas un brouillon, un écrit strictement privé, une forme inférieure de la littérature, une étape avant la publication. La seule façon de diffuser un écrit au ^{xviii}^e siècle n'est pas de l'imprimer²¹ et les idées dangereuses ne sont pas seules à circuler manuscrites. La copie, gratuite ou lucrative, est une activité permanente, forme de l'activité intellectuelle dont on fait l'apprentissage au collège. On copie des lettres, des poésies, des livres de toutes sortes, en entier ou par extraits. On fait des recueils de ces copies, parfois en les

²¹ Sur ce sujet, voir notamment Robert Darnton, *Édition et sédition*, Paris, Gallimard, 1991 et, du même auteur : « Introduction. Du libertinage aux Lumières », *La Lettre clandestine*, n°5, 1996, p. 157-160 ; *De bonne main. La communication manuscrite au ^{xviii}^e siècle*, François Moureau (dir.), Paris, Universitas/Oxford, Voltaire Foundation, 1993 ; G. Artigas-Menant, *Du secret des clandestins à la propagande voltairienne*, Paris, H. Champion, 2001 ; F. Moureau, *La Plume et le plomb*, Paris, PUPS, 2006.

mélangeant avec des textes imprimés, annotés ou non. Comment dans ces conditions démêler les intentions qui se cachent derrière une copie manuscrite ? Quand commence la clandestinité ? Un manuscrit n'est-il clandestin que quand il est antérieur à l'édition ? A quoi mesurer la diffusion d'un manuscrit ? Ces questions ne peuvent trouver une réponse satisfaisante que dans l'examen de l'ensemble des cas particuliers, autrement dit dans un inventaire minutieux.

Le développement de la recherche

Wade a déjà considérablement avancé sur cette voie par rapport à Lanson, mais à son tour il présente son enquête comme partielle, ses résultats comme des jalons, appelle de nouveaux travaux. L'important est que les manuscrits ainsi mis au jour se sont peu à peu intégrés au paysage intellectuel des Lumières, en le transformant, et que les chercheurs ont été de plus en plus nombreux, à partir de 1950, non seulement à tenir compte de leur existence mais à aborder les questions qu'ils soulèvent, sur l'origine des idées qu'ils véhiculent, sur les traditions auxquelles ils se rattachent, sur les sources et modèles étrangers, sur les rapports avec la pensée réformée, avec les controverses internes au catholicisme, avec le libertinage érudit, sur leur réception, leur influence, la transformation de leurs matériaux en œuvres littéraires, leur place dans l'histoire de la librairie, etc. Il n'est pas question d'énumérer ici tous les ouvrages où cette littérature récemment découverte tient sa place, depuis les travaux décisifs de Paul Vernière en 1954 et de John Spink en 1960²². Quelques exemples illustrent la diversité des nouvelles pistes ouvertes à la recherche.

Une des particularités de la littérature qui nous occupe est d'être à la fois un phénomène collectif et l'expression de fortes personnalités. De la masse confuse d'écrits dont l'intérêt tient plus au regroupement qu'à l'isolement, émergent une figure alors anonyme, celle du « militaire philosophe » et un nom, celui de Jean Meslier. C'est à Jean Meslier qu'est consacré le premier colloque, à Aix-en-Provence, en 1964²³. La sincérité de son réquisitoire, la vigueur de sa pensée, sa détermination démonstrative, suffisaient à attirer l'attention, mais la connaissance de son identité a sans nul doute contribué à susciter les études et favorisé leur développement. Quel qu'il soit, un écrit ne se prête pas de la même façon à l'examen lorsqu'il est d'auteur inconnu. Située dans un temps et dans un lieu, une œuvre, et pas seulement celle d'un curé de campagne matérialiste et athée, se prête mieux au commentaire. L'anonymat ne manque pas de piment, mais c'est une saveur provisoire, et les habitudes de lecture semblent telles qu'on ne peut longtemps s'en tenir à l'abstraction d'un texte sans visage. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles les *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* ont cédé le pas, dès l'édition de Nageon, au *Militaire philosophe*, titre qui évoque un personnage fictif et mystérieux mais aussi précisément situé que Meslier dans la société des Lumières. C'est sans doute aussi pour cela qu'en

²² Paul Vernière, *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, Paris, PUF, 1954, rééd. 1982 ; John S. Spink, *French Free-thought from Gassendi to Voltaire*, Londres, 1960, traduction française : *La Libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, Paris, Éditions sociales, 1966.

²³ Colloque international d'Aix-en-Provence, 21 novembre 1964, Actes publiés sous le titre d'*Études sur le curé Meslier*, Paris, Société des Études robespierristes, 1966.

1970 l'édition de Roland Mortier²⁴, enrichie d'un remarquable portrait-robot, ranime la curiosité, alors éteinte depuis près de deux siècles, sur l'identité du militaire philosophe²⁵. À partir d'une « conjecture raisonnée » du docteur Francis Mars²⁶, Frédéric Deloffre démontre qu'il s'agit de Robert Challe, petit bourgeois de Paris, né en 1659, mort à Chartres en 1721, auteur de deux romans, *Les Illustres Françaises* et la *Continuation de l'histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche*, de *Mémoires*, d'un *Journal de Voyage aux Indes orientales*²⁷. Cette découverte ne se borne pas à une identification, elle a des conséquences considérables sur l'interprétation de l'ensemble de l'œuvre de ce philosophe déiste qui est aussi romancier, aventurier, mémorialiste, et sur sa place dans la production du XVIII^e siècle.

Les grands textes et leurs auteurs n'éclipsent pas les points de vue synthétiques, en particulier dans les travaux universitaires, qui commençaient à se développer sur le sujet. Antoine Adam avait déjà dirigé des études nombreuses sur le mouvement philosophique clandestin. Dans un livre publié en 1967, qui a pour origine une série de cours à la Sorbonne, il examinait le rôle des activités clandestines de la librairie et de l'imprimerie, et la place des manuscrits clandestins dans le développement des Lumières²⁸. En 1978, Miguel Benítez présente une thèse de 3^{ème} cycle sur la littérature matérialiste clandestine en France au XVIII^e siècle sous la direction de Jean-Louis Lecercle²⁹. Dans sa thèse de doctorat d'État sur *L'Exégèse du Nouveau Testament*, sous la direction de René Pomeau, Marie-Hélène Cotoni donne aux auteurs clandestins une place remarquablement inhabituelle à côté des Philosophes des Lumières reconnus³⁰.

Cependant la dispersion dans l'espace empêchait les chercheurs français et étrangers d'apprécier l'ampleur du développement d'études nouvelles auxquelles ils contribuaient individuellement. C'est la Table ronde sur *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, organisée à Paris I-Panthéon Sorbonne par Olivier Bloch en 1980, qui a permis de mesurer précisément le progrès des recherches³¹. Les communications de la vingtaine d'orateurs, les interventions d'un public nombreux, les vraies discussions qui ont eu lieu ont contribué à faire le point des acquis et des problèmes. Les limites du *corpus* ont soulevé une discussion générale sur la question de savoir s'il fallait parler de « littérature clandestine » ou de « manuscrits clandestins ». L'unanimité s'est faite, non sur la réponse à donner, mais sur les moyens

²⁴ *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche* [anonyme], Roland Mortier éd., Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970.

²⁵ Voir en particulier André Robinet, « Boulainviller auteur du *Militaire philosophe* ? », *RHLF* 73, 1973, p. 22-31.

²⁶ Francis L. Mars, « Avec Casanova, à la poursuite du *Militaire philosophe*. Une conjecture raisonnée : Robert Challe », *Casanova Gleanings*, vol. XVII, nouvelle série, I, 1974, p. 21-31.

²⁷ Frédéric Deloffre, « Robert Challe, père du déisme français », *RHLF* 79, 1979, p. 947-980.

²⁸ Antoine Adam, *Le Mouvement philosophique dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1967.

²⁹ Miguel Benítez, *Contribution à l'étude de la littérature matérialiste clandestine en France au XVIII^e siècle*, thèse de 3^{ème} cycle, Paris X-Nanterre, 1978.

³⁰ Marie-Hélène Cotoni, *L'Exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1984.

³¹ Table ronde des 6 et 7 juin 1980, Actes intitulés *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, O. Bloch (dir.), Paris, Vrin, 1982.

d'apporter des réponses : décrire les copies manuscrites aussi minutieusement que possible, sans préjuger de leur antériorité par rapport à l'impression, enfin faire circuler les renseignements pouvant permettre la datation des textes, la filiation de leurs différentes versions, les rapports entre eux. Et en même temps lancer un programme d'éditions.

Les éditions de textes

La nécessité de procurer des éditions de textes se déduit de l'utilité des éditions modernes existantes et des progrès qu'elles ont fait faire à la recherche. En 1948 Herbert Dieckmann édite la dissertation intitulée *Le Philosophe*³². Il ne retient aucune des deux copies manuscrites, parce qu'elles font toutes deux partie de recueils qu'il ne peut dater et qui peuvent donc être postérieurs à la première édition. La présentation synoptique qu'il adopte permet de comparer quatre textes imprimés, la pièce des *Nouvelles Libertés de penser* de 1743, l'article « philosophe » de l'*Encyclopédie*, deux versions de Voltaire. En faisant reconnaître la version la plus ancienne et la plus complète, celle de 1743, l'édition montre l'évolution du texte et illustre son utilisation tout au long du siècle.

La première édition universitaire française est celle de *L'Âme matérielle* par Alain Niderst, en 1969, pour sa thèse complémentaire sous la direction d'Antoine Adam³³. Il existe, à l'Arsenal et à la Mazarine, sous deux titres différents, deux manuscrits anonymes inédits à peu près semblables³⁴. Alain Niderst présente le manuscrit de l'Arsenal sur la page de gauche et signale en note les rares variantes. Sur la page de droite il donne à comparer des extraits de Bayle, Fontenelle, Nicole, Malebranche, etc. La présentation choisie permet de comprendre que l'auteur anonyme n'a presque rien écrit qui soit de lui, qu'il s'est pour ainsi dire contenté de mettre bout à bout des morceaux choisis qui illustrent sa thèse matérialiste. Ces emprunts, dont Alain Niderst donne les références précises, constituent un véritable arsenal contre l'immortalité de l'âme. Cette technique, très répandue dans les manuscrits clandestins, passe avant les prétentions littéraires.

On met le doigt ici sur l'une des réalités et des difficultés majeures de notre *corpus*. Dans ce passage insensible de la note de lecture au traité recomposé, à quel moment est-ce que le choix des fragments et leur classement démonstratif constituent une nouvelle œuvre philosophique ? Où est la limite entre l'œuvre originale et la copie ? Il faut sans doute chercher de ce côté-là une des raisons de l'anonymat et de ce qu'on appelle la clandestinité.

L'année 1970 a été marquée par deux événements importants : le début de l'édition en trois volumes des *Œuvres* de Meslier³⁵ et l'édition des *Difficultés sur la religion*

³² *Le Philosophe : texts and interpretation*, H. Dieckmann éd., Saint Louis, Washington University Studies, 1948.

³³ *L'Âme matérielle, ouvrage anonyme*, A. Niderst éd., Presses de l'université de Rouen, 1969 ; deuxième édition revue et complétée, Paris, Honoré Champion, 2003.

³⁴ *L'Âme matérielle*, Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 2239 ; *L'Âme mortelle*, Bibliothèque Mazarine, manuscrit 1189.

³⁵ *Œuvres de Jean Meslier*, J. Deprun, R. Desné, A. Soboul éd., Paris, Éditions Anthropos, 1970-1972, 3 vol.

*proposées au Père Malebranche*³⁶. La coïncidence est intéressante parce qu'elle permet d'observer, dans deux réalisations aussi magistrales et exemplaires l'une que l'autre, la différence méthodologique due à la différence de statut du manuscrit, copie anonyme dans un cas, original identifié dans l'autre.

On sait que Meslier a laissé trois exemplaires de son *Mémoire* copiés de sa main, aujourd'hui conservés à la BnF³⁷. Son intention était de multiplier les chances de survie de son œuvre, mais d'une copie à l'autre il a apporté des corrections et quelques additions. Une analyse minutieuse permet à Roland Desné de conclure que la copie la plus récente est le manuscrit 19460 du fonds français; c'est celui qu'il choisit comme manuscrit de base. En outre, Jean Deprun, Roland Desné et Albert Soboul replacent l'œuvre dans l'histoire datée d'une vie, d'une pensée et d'une société. Ils exploitent à fond les ressources léguées par Meslier, car non seulement on connaît l'auteur du *Mémoire* mais on possède de lui un autre ouvrage manuscrit, un commentaire par annotations de la *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon, dans l'édition de 1718, avec les *Réflexions sur l'athéisme* du père de Tournemine. Ils ont l'idée remarquable de le publier, sous le titre d'*Anti-Fénelon*. C'est prouver la constance de Meslier, dans la critique et dans la méthode. Sans cet élément de comparaison on comprendrait moins bien en effet comment Meslier peut écrire une œuvre si personnelle avec une si envahissante érudition. Dans un cas il fait ses commentaires sur le livre lu, dans l'autre, au fil des pages, il commente son propre livre avec les lectures de toute une vie.

Tout au contraire le légendaire auteur des *Difficultés* ne laisse derrière lui que des éditions tronquées³⁸ et trois copies, qui n'ont aucune marque personnelle, à la Bibliothèque Mazarine³⁹. Roland Mortier choisit la plus complète, le manuscrit 1163. Son édition révèle un texte étonnant, véritable traité déiste, enrichi de l'analyse des procédés de transformation que lui a fait subir l'édition de 1768. Le commentaire met en lumière l'originalité de la pensée et les traces de son influence. Roland Mortier étudie successivement les attributions qui ont été faites de ce traité déiste, les réduit à néant et s'applique à dégager du texte tous les éléments d'une saisissante évocation de l'auteur. C'est sans doute parce qu'il ne s'est pas laissé séduire par l'envie de deviner que Roland Mortier a su si bien trouver les détails dont l'accumulation est significative. Ainsi son édition a eu trois conséquences. La première est évidemment d'avoir suscité un vif intérêt pour l'œuvre intégrale enfin mise à la portée du lecteur avec une grande rigueur. La seconde est d'avoir stimulé les curiosités et provoqué de nouvelles hypothèses d'attribution. La troisième, tout à fait inattendue et paradoxale, est une nouvelle édition.

On a vu plus haut que le portrait-robot avait conduit Francis Mars à formuler l'hypothèse Challe. Une des difficultés que rencontrait Frédéric Deloffre à la vérifier totalement provenait de la différence entre le manuscrit 1163 de la Mazarine, par endroits fort dépouillé et trop correct, et le style constamment familier, pittoresque et archaïque de Challe dans ses romans, son journal de voyage, et ses mémoires. Des

³⁶ Voir n. 24.

³⁷ *Mémoire des pensées et sentiments de Jean Meslier*, BnF, f. fr. 19458, 19459, 19460.

³⁸ Voir note 6.

³⁹ *Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche*, Bibliothèque Mazarine, ms 1163 : copie intégrale ; *Système de religion purement naturelle*, copie abrégée, composant [B] du recueil ms 1192 ; *Système de religion purement naturelle*, copie abrégée, composant [A] du recueil ms 1197.

reproductions d'un manuscrit très incomplet conservé à Léningrad (aujourd'hui Saint-Pétersbourg), auquel Roland Mortier n'avait pas eu accès, ont révélé une version incontestablement antérieure à celle du meilleur manuscrit de la Mazarine et où le style de Challe a subi moins de corrections. L'édition donnée par Frédéric Deloffre en 1982⁴⁰ procure, par une présentation synoptique, tous les extraits qui composent le manuscrit de Léningrad⁴¹. Le lecteur peut constater lui-même les transformations subies par le texte. François Moureau révèle en 1992 l'existence d'une nouvelle copie intégrale à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich⁴² dont les différences avec le manuscrit 1163 de la Mazarine justifient une nouvelle édition⁴³.

Entre les deux premières éditions critiques des *Difficultés sur la religion*, Pierre Rétat a procuré, en 1973, une édition d'un type alors extrêmement utile⁴⁴. Son *Traité des trois imposteurs*, fac-similé de l'édition de 1771, précédé d'une mise au point substantielle, mettait à la disposition des chercheurs un des textes les plus célèbres de la littérature clandestine.

Tous les manuscrits philosophiques clandestins ne sont pas antichrétiens. On sait par le nombre de copies conservées que *Le Ciel ouvert à tous les hommes* a connu une grande diffusion⁴⁵. On en connaissait dix exemplaires en 1912, trente en 1938, trente-quatre en 1981, on en connaît aujourd'hui quarante et un. Ce manuscrit de Pierre Cuppé (1664-1748), prêtre charentais, a commencé à circuler vers 1716 et a été imprimé pour la première fois en 1768. Loin d'être hostile à la religion en général, et à la religion catholique en particulier, ce curé du diocèse de Saintes se défend bien d'être hérétique. Et pourtant il développe très méthodiquement un système théologique par lequel il démontre que tous les hommes sont sauvés. En 1981, Paolo Cristofolini en donne une édition critique avec une biographie de l'auteur et un très riche commentaire philosophique en italien⁴⁶. Cette édition est d'un grand apport parce qu'en donnant à lire un texte théologique, original et passionné, elle rétablit une vision plus vraie de la philosophie clandestine. À ne lire que Meslier ou Challe on pourrait oublier que la passion antireligieuse et la passion religieuse sont deux manifestations d'une même réalité importante du XVIII^e siècle, l'imprégnation chrétienne. Vérité que le succès du traité de Pierre Cuppé auprès de ses contemporains ne fait que confirmer.

Ces quelques exemples d'éditions pionnières suffiraient à montrer que le travail d'édition converge avec les autres aspects de la recherche. L'abondante production de

⁴⁰ Robert Challe, *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*, F. Deloffre et Méléhat Menemencioglu éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1982.

⁴¹ Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Pétersbourg), Fr Q I 92.

⁴² Munich, Staatsbibliothek, Cod. Gall. 887 ; F. Moureau, « À l'origine du texte : le manuscrit inconnu des *Difficultés sur la religion* », *RHLF*, 1992, p. 92-104.

⁴³ *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche*, F. Deloffre et F. Moureau éd., Genève, Droz, 2000.

⁴⁴ *Traité des trois imposteurs*, éd. 1777, présenté par P. Rétat, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1973.

⁴⁵ *Le Ciel ouvert à tous les hommes, ou traité théologique*, s. l., 1768 ; cette édition a été précédée de trois éditions d'une traduction anglaise, à Londres, de 1743 à 1766.

⁴⁶ P. Cristofolini, *Il Cielo aperto di Pierre Cuppé*, Con un'edizione critica del *Le Ciel ouvert à tous les hommes*, Firenze, Olschki, 1981.

la collection « Libre pensée et littérature clandestine » dirigée par Antony McKenna ne cesse de le confirmer.

Vers une enquête systématique

En 1986, le développement d'un domaine de recherche longtemps inconnu a suscité la création d'un Comité d'initiative pour l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII^e et XVIII^e siècles⁴⁷ dont le siège a été fixé à Milan, au *Centro di Studi del Pensiero filosofico del Cinquecento e del Seicento* du C.N.R. italien. Cette démarche est très significative car elle n'est pas le lancement d'une recherche qui, on l'a vu, est déjà bien avancée mais l'affirmation solennelle de l'importance de cette recherche, du soutien à lui apporter, de la nécessité de prolonger les colloques par une entreprise internationale qui, loin de se substituer aux travaux individuels dispersés, leur apporte des matériaux utiles. C'est pour la réalisation de ce programme en France qu'Olivier Bloch, professeur d'histoire de la philosophie à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, a fondé en 1987 l'équipe de l'*Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins*, composée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en histoire, littérature et philosophie, ainsi que de conservateurs des bibliothèques.

Clairement définie par les termes qui la désignent, la double tâche naturelle de l'équipe, poursuite du recensement dans toute la France et analyse descriptive de tous les manuscrits recensés, est précise et ambitieuse. Elle s'est donc fixé des priorités en fonction des réalités de la recherche en cours dans le domaine. Le recensement est en pratique interminable mais il a beaucoup progressé depuis Lanson et Wade, parce que depuis 1980 Miguel Benítez a pris systématiquement leur relève avec une efficacité remarquable⁴⁸, et que sporadiquement d'autres spécialistes découvraient de nouveaux manuscrits. Il a donc été convenu que les membres de l'équipe continueraient comme par le passé à exercer leur vigilance dans tous les fonds de bibliothèques qu'ils pouvaient visiter. C'est en particulier pour mettre les découvertes individuelles à la disposition de la communauté scientifique internationale qu'une publication annuelle, *La Lettre clandestine*⁴⁹, a été créée dès 1992. La mission urgente de l'équipe française n'apparaissait donc pas du côté de ce travail aléatoire et de longue haleine, auquel par surcroît tout chercheur participe spontanément là où il se trouve, mais du côté de l'analyse descriptive des manuscrits.

Rien ne remplace la consultation directe d'un manuscrit. Or la littérature qui nous occupe est une matière toujours vivante, sujette à toutes les transformations possibles. Tant qu'il circule sous forme manuscrite, un texte n'est jamais

⁴⁷ Constitué les 4 et 5 juin 1986, il est composé de Miguel Benítez (Séville), Olivier Bloch (Paris), Guido Canziani (Milan), Mario Dal Pra (Milan), Arrigho Pacchi (Milan), Gianni Paganini (Milan), Jeroom Vercruyse (Bruxelles).

⁴⁸ Miguel Benítez, « Liste et localisation des traités clandestins », *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, O. Bloch (dir), Paris, Vrin, 1982, p. 17-25 ; « Matériaux pour un inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII^e et XVIII^e siècles », *Rivista di storia della filosofia*, n.3, Milan, FrancoAngeli, 1988, p. 501-520 ; *La Face cachée des Lumières*, Paris, Universitas / Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 20-54 ; *La Cara Oculta de las Luces*, Valence, Biblioteca Valenciana, 2003.

⁴⁹ *La Lettre clandestine* n^{os} 1 à 20 (1992-2012), Paris, PUPS ; n^{os} 21 (2013) et suivants, Paris, Classiques Garnier.

définitivement fixé. Chaque nouvelle copie peut être l'occasion d'une nouvelle version. Dans l'idéal, pour travailler sur un texte clandestin, même s'il a été édité, il faudrait avoir une connaissance personnelle de tous les exemplaires manuscrits, intégraux ou abrégés, qui en existent. La dispersion des manuscrits, de plus en plus grande au fur et à mesure que le recensement avance, rend ces conditions parfaites irréalisables dans la plupart des cas, malgré l'existence de nombreux microfilms. La consultation sur Internet de la totalité du *corpus* dans toutes ses versions suppose un long travail préparatoire. Toutes ces constatations nous ont amenés à penser que ce que l'équipe pouvait faire de plus utile était de publier, dans des documents méthodiquement constitués, les renseignements indispensables pour la meilleure identification possible à distance d'un manuscrit philosophique clandestin.

La notice d'inventaire: problèmes méthodologiques

Pour la réalisation de cet objectif un questionnaire détaillé a été mis au point par le Comité d'initiative pour l'inventaire sous le nom de « fiche de catalogage ». On l'appelle désormais « notice d'inventaire » afin d'éviter toute confusion avec une fiche de catalogue de bibliothèque et pour mieux rendre compte, après expérience, de la nature réelle du document rempli (qui peut atteindre plusieurs dizaines de pages avant la condensation finale pour la mise en ligne) et du travail effectué, qui ressemble par bien des aspects à l'enquête préliminaire de l'éditeur scientifique d'un texte. À la base de cette notice, une grille de quatre pages, conçue pour donner aux spécialistes le maximum de données objectives en réduisant la part d'interprétation personnelle du recenseur. La première tâche qu'a entreprise l'équipe est de tester cet instrument d'inventaire analytique, c'est-à-dire de vérifier par la pratique sa validité, sa cohérence, son efficacité. La démarche est alternativement individuelle et collective. Le chercheur applique la grille au manuscrit de son choix dans la bibliothèque de son choix et l'équipe se réunit périodiquement pour délibérer sur les difficultés rencontrées, l'utilité des critères, les ambiguïtés de formulation, l'inadéquation des rubriques, les défauts ou insuffisances du questionnaire, les propositions de modification. Cette expérimentation a duré cinq ans, la grille a subi quatre rectifications. Pendant ce temps et parallèlement à cette démarche critique, le travail avançait puisque la nature empirique et stimulante de l'inventaire est telle qu'en testant le questionnaire et en effectuant les révisions nécessaires on remplit et on corrige le dossier.

Les quatre-vingt-quatre notices mises en ligne sont le fruit de ce travail d'équipe et tous ceux qui les ont réalisées sont aussi conscients de leur imperfection que persuadés de leur utilité. L'utilité est en effet le seul critère absolu auquel toutes les autres considérations ont été constamment subordonnées et qui justifie toutes les rubriques de la grille. La forme même du questionnaire vise à supprimer les risques d'interprétation que tout langage rédigé entraîne. Les seules citations sont des transcriptions littérales du texte, qui restituent l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation. Le refus des commentaires et des interprétations, sauf en annexe, interdit l'approximation. La consigne générale de concision, voire de laconisme, est une exigence d'exactitude.

Sans prétendre remplacer la consultation immédiate et sur place, les deux premières parties du dossier en constituent la meilleure simulation possible. La transcription exhaustive de toutes les traces de l'histoire du manuscrit (titre et localisation) et la minutie des détails concrets (description matérielle) visent à fournir au chercheur tous les renseignements objectifs possibles que lui apporterait l'observation personnelle. Les objections ne manquent pas; le travail en équipe nous a abondamment permis de les formuler et d'essayer d'y apporter des réponses. D'abord, et c'est l'objection principale, nos manuscrits sont par définition des cas particuliers, comment dans ces conditions leur appliquer une grille forcément réductrice ? Il est vrai que le nombre des questions n'atteindra jamais l'exhaustivité, mais elles cherchent à susciter l'investigation la plus complète possible et la rubrique finale, « informations complémentaires » est ouverte aux données exceptionnelles. Ensuite la pertinence même de certaines questions, la possibilité d'y apporter des réponses et l'utilisation de ces réponses sont discutées. Par exemple il n'existe pas de « types d'écritures » bien définis aux XVII^e et XVIII^e siècles, les réponses à ce sujet ne pourront être qu'approximatives, et certes, aucune description ne suffira jamais à identifier un auteur ou un copiste. Toutefois l'expérience prouve que même à cette époque on peut distinguer une calligraphie parfaite d'un trait de plume irrégulier, et donc on pourra au moins éliminer ou retenir, pour la vérifier par l'observation directe et d'autres critères, l'hypothèse du manuscrit autographe, du brouillon de travail ou de la copie professionnelle. Par exemple encore les filigranes sont très difficiles à reconnaître et, s'ils comportent un millésime, il ne sera pas facile d'en déduire la date du manuscrit sans une grande marge d'erreur. Cela est aussi vrai pour le chercheur à qui s'adresse l'inventaire que pour celui qui le fait, à moins qu'il s'agisse d'un spécialiste de l'histoire du livre. Il n'empêche que la description minutieuse fournit au moins les indices décelables, s'il y en a, et qu'une date donne au moins la certitude que la copie en question n'a pas pu être faite avant; on n'en déduira pas la date de composition du texte qui est à sa source, mais on tiendra un renseignement utile sur l'exemplaire décrit.

Sans vouloir se substituer à une lecture personnelle, la troisième partie du dossier (description du texte) est une analyse adéquate du contenu en fonction des caractéristiques essentielles du manuscrit philosophique clandestin. On sait que sous un même titre, deux ou plusieurs copies peuvent cacher deux ou plusieurs versions complètement différentes et qu'inversement une seule version peut apparaître sous plusieurs titres. On sait aussi que les titres des chapitres, leur nombre, leur combinaison, sont des éléments d'identification des différentes familles d'un même manuscrit. Sans être infaillibles, quelques données sur certaines variantes précises sont des indices utiles pour reconnaître à quelle version on a affaire, surtout quand on peut les additionner. L'analyse de structure que contient le dossier tient compte de ces réalités du *corpus* avec une rigueur scientifique. C'est sur le point des critères à retenir pour la présentation des divisions que le remaniement de la grille a été le plus délicat. Ce n'est qu'après plusieurs essais de méthodes différentes sur des textes aussi complexes que *L'Examen de la religion* et le *Traité des trois imposteurs* que la décision a été prise de citer l'*incipit* et l'*explicit* des paragraphes, même s'ils ne portent pas de titre, ce qui représente un travail considérable.

Les recueils enfin ont été l'objet d'une vigilance soutenue et la grille d'analyse n'a été définitivement fixée que lorsqu'elle a donné satisfaction sur ce point précis, après

plusieurs révisions successives des dossiers. Ce scrupule se justifie par la spécificité des problèmes que posent les recueils. Ils se présentent de différentes façons. Certains sont composés exclusivement de textes tous déjà intégrés dans notre *corpus*, du même format, de la même écriture, du même papier, paginés à la suite, sous un même titre. À l'inverse on peut trouver sous une même couverture un ou plusieurs manuscrits philosophiques clandestins au milieu de toutes sortes de textes, d'écriture, de nature, de papier, d'époque et de format différents, y compris, mais rarement, parmi des textes imprimés : c'est ce que l'on appelle des recueils factices. Mais la situation n'est pas toujours aussi tranchée et il faut veiller, dans tous les cas, à ce que l'analyse ne fournisse que des données objectives sans préjuger du caractère composite ou unifié du volume. On devine en effet le danger que représentent les recueils pour la définition du *corpus* s'ils conduisent à l'identification hâtive d'un texte comme manuscrit philosophique clandestin par contamination. Inversement ils peuvent être une source précieuse d'indices de datation, d'origine, de filiation, de collection, de diffusion.

Il n'est pas exagéré sans doute de dire que l'établissement du dossier que constitue la notice d'inventaire requiert la plus grande rigueur méthodologique et peut se comparer à la première étape d'une édition critique.

L'organisation de l'enquête

Les renseignements que fournit la notice font d'autant plus besoin que les manuscrits sont nombreux et dispersés. Mais ce nombre et cette dispersion constituaient aussi un obstacle pour l'équipe d'Olivier Bloch, implantée à Paris⁵⁰. Aussi, à l'époque de la constitution de l'équipe, Françoise Weil a-t-elle dirigé l'enquête dans le reste de la France, cherchant à susciter des équipes locales et prospectant elle-même dans les bibliothèques où elle a fait progresser l'inventaire tant du point de vue du recensement que du point de vue de l'analyse descriptive. C'est donc presque simultanément dans les bibliothèques de province et de Paris que le travail a commencé.

Plus les membres de l'équipe se persuadaient de la valeur du document de consultation à distance qu'ils élaboraient, plus l'ampleur de l'entreprise leur apparaissait clairement. Devant la masse de manuscrits à traiter en France, des questions d'organisation se posaient. Par où commencer pour avoir des chances d'aboutir ? Comment faire progresser l'enquête de façon significative ? Quelles priorités définir ? Quelles portions du *corpus* délimiter ?

L'enquête par auteurs a déjà eu lieu pour une grande part. Les besoins sont moins du côté des textes attribués sur lesquels des études remarquables sont achevées ou en cours que du côté de la masse des anonymes. Le rôle de l'équipe n'est pas d'isoler certains textes particulièrement intéressants mais au contraire de chercher la cohérence d'un ensemble dont la plupart des éléments échappe à toute attribution. Inversement on ne peut retenir l'idée d'exclure de notre enquête les manuscrits ou copies de textes qui ont déjà fait l'objet d'éditions critiques comme le *Mémoire* de

⁵⁰ D'abord au Centre d'Histoire des Systèmes de Pensée Moderne (CHSPM) de Paris I-Panthéon Sorbonne puis au Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF), UMR 8599, CNRS – Université Paris-Sorbonne.

Meslier ou les *Difficultés* de Challe ou *Le Ciel ouvert* de Cuppé. Le but de notre analyse n'est pas seulement, comme dans l'édition, de décrire un manuscrit pour en faire l'histoire mais aussi pour contribuer à l'histoire des autres manuscrits. Dans ces conditions, le nombre des manuscrits ne pouvant être réduit, la seule solution était d'augmenter le nombre de collaborateurs et de les lancer dans le plus grand nombre de bibliothèques possible sur le plus grand nombre de notices possible.

Il est incontestable que la grille formelle de dépouillement appliquée aux manuscrits permet à des chercheurs de formation et d'intérêts différents de collaborer à une tâche commune et de rassembler des informations précises, susceptibles d'être rapprochées les unes des autres pour aboutir à une meilleure connaissance de nos textes. À partir de 1990, et jusqu'en 1995⁵¹, le séminaire créé par Olivier Bloch à Paris I sur la littérature philosophique clandestine de l'âge classique a favorisé la rencontre d'étudiants en philosophie avec les spécialistes des manuscrits, membres pionniers de l'équipe, dont on a déjà souligné la variété d'activités (chercheurs, enseignants-chercheurs, conservateurs des bibliothèques) et de disciplines (philosophie, histoire, littératures, française et étrangère). Le programme de ce séminaire était organisé pour donner à ces chercheurs débutants, désireux de participer à l'enquête, la formation théorique et méthodologique nécessaire.

Le seul critère scientifique retenu pour la répartition de l'enquête est la meilleure exploitation des compétences. En priorité donc, chaque membre de l'équipe élabore la notice d'inventaire du ou des manuscrits sur lequel il travaille, ou a travaillé, par exemple pour une édition de texte. C'est ensuite le critère de proximité, utiliser les aptitudes là où elles se trouvent, qui préside à la distribution des manuscrits à analyser. La plus grande concentration de manuscrits philosophiques clandestins à Paris coïncidant avec la plus grande densité de chercheurs, c'est dans les bibliothèques parisiennes que le travail d'inventaire a le plus vite avancé. L'enquête avait été lancée en même temps à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque Mazarine et à la BnF. Constatant une rapide progression à la Bibliothèque Mazarine c'est là que l'équipe a décidé de faire porter ses efforts, sans quitter le terrain ailleurs.

À partir de là le projet de publication, vocation première de l'équipe, prend corps. En effet du moment où, malgré les difficultés, on voit aboutir une partie significative de l'entreprise, tout l'inventaire analytique, dans une bibliothèque dont le fonds est représentatif de l'ensemble, il faut en diffuser le contenu. L'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins de la Bibliothèque Mazarine, désormais accessible en ligne, introduit donc tout naturellement l'ensemble à venir de *l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins*.

Le corpus de la Bibliothèque Mazarine

On ne regrettera pas le choix qui a été fait de la Bibliothèque Mazarine comme objet de la première mise en ligne de *l'Inventaire*. Ainsi que le soulignait [Pierre Gasnault](#), directeur honoraire de cette bibliothèque, la Mazarine a bénéficié d'apports successifs

⁵¹ En 1996, a été créé au Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles (URA 96, future UMR 8599 du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne) un séminaire d'initiation à l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins qui a accueilli des étudiants avancés et jeunes chercheurs de plusieurs universités parisiennes.

qui expliquent sa richesse et la diversité de sa collection. Les quatre-vingt-quatre manuscrits, séparés ou dans des recueils, sur lesquels a porté l'enquête à la Bibliothèque Mazarine forment un ensemble représentatif du point de vue du nombre, permettant une sorte de sondage à grande échelle. Du point de vue du contenu, la Mazarine est, avec la BnF et la Bibliothèque de l'Arsenal, un des trois meilleurs observatoires pour lancer l'inventaire descriptif puisque c'est là qu'a pris corps l'intuition de Gustave Lanson, fondement de nos recherches. On y trouve donc, et souvent en plusieurs exemplaires, les traités que Lanson désigne en 1912 comme sources de la pensée philosophique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ainsi la présente publication donne une image fidèle du *corpus* des manuscrits philosophiques clandestins et de ses caractéristiques principales.

Le manuscrit 1163 est déjà célèbre. Première version intégrale connue du traité écrit avant 1715 sous le titre de *Difficultés sur la religion*, dont la comparaison avec *Le Militaire philosophe* de 1768 [1767] révélait la vraie nature déiste, il fut choisi par Roland Mortier comme texte de base de son édition. L'existence de deux copies abrégées (ms 1192 et 1197) du même texte sous un titre différent à l'intérieur de deux recueils renforce la valeur significative de cet exemple. À quelques détails près, son histoire : rédaction précoce dans le siècle, circulation dans des versions différentes sous des intitulés différents, intégration à des recueils, édition tardive, et parfois déformante, est celle de beaucoup de nos manuscrits. Presque tous les autres textes les plus célèbres figurent à la Mazarine, sous une ou plusieurs formes. On citera, à titre d'exemples, *l'Examen de la religion*, *Le Ciel ouvert à tous les hommes*, *l'Opinion des Anciens sur la nature de l'âme*, *l'Essai de métaphysique*, *le Traité des trois imposteurs*, *l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, *la Lettre de Thrasybule à Leucippe*, *La Religion chrétienne analysée*. Ces traités, représentés à la Mazarine en un nombre d'exemplaires variable, de un à quatre, font partie de ceux dont on connaît à l'heure actuelle le plus grand nombre de copies. À côté d'eux figurent des manuscrits moins répandus d'après nos connaissances présentes, et même des manuscrits uniques pour l'instant, comme *Les Caractères de la religion chrétienne* du recueil 1192 ou les *Dialogues sur l'âme*, du recueil 1191. Sans préjuger de la diffusion réelle des uns et des autres, qu'il serait dangereux de déduire trop hâtivement, on constate que tous les cas de figure rassemblés à la Mazarine évoquent à la fois la variété des opinions et la cohérence d'un mouvement organisé.

À côté de cette masse de manuscrits français non seulement copiés mais rédigés au XVIII^e siècle, ou à l'extrême fin du XVII^e siècle, deux titres font exception : *La Béatitude des chrétiens ou le fléau de la foi...* de Geoffroy Vallée⁵² (ms 1072) et le *Colloquium heptaplomeres ...*, attribué à Jean Bodin⁵³, dont il existe à la Mazarine trois exemplaires en latin (ms. 3527-3528, 3529, 3530) et une traduction française (ms. 3531). Le grand nombre de copies du XVIII^e siècle qu'on connaît aujourd'hui de ces deux textes du XVI^e siècle, ajouté à leur nature philosophique, critique, ou irrégulière, explique en partie leur présence.

Tout cet ensemble très homogène fait ressortir les constantes de notre *corpus*. L'anonymat est majoritaire mais les attributions, incertaines ou discutées, sont une

⁵² *La Béatitude des chrétiens ou le fléau de la foi* par Geoffroy Vallée [Paris, P. Godec, 1573].

⁵³ *Joannis Bodini Colloquium heptaplomeres de rerum sublimium arcanis abditis*, L. Noack éd., Paris, Londres, 1857. Voir l'édition de François Berriot, Genève, Droz, 1984.

des caractéristiques de notre domaine. La Bibliothèque Mazarine ne manque pas d'en procurer des cas intéressants, concernant par exemple l'attribution du *Colloquium heptaplomeres* à Jean Bodin, des *Difficultés sur la religion* à Robert Challe ou de *l'Examen de la religion* à Dumarsais.

La proportion de recueils à la Bibliothèque Mazarine, vingt sur trente-neuf volumes, est parfaitement représentative d'une tendance générale de nos manuscrits. Mais il est plus facile de constater que d'expliquer cette tendance. Des questions se posent sur la logique, apologétique ou critique, et sur l'unité thématique de ces regroupements. On peut espérer trouver des éléments de réponse dans les notices d'inventaire confrontées aux renseignements fournis par [Pierre Gasnault](#). Il attire notamment l'attention sur une collection de treize volumes, dont onze recueils, collection d'origine encore inconnue mais qu'une quantité d'indices doit permettre de repérer un jour. Sur les quatorze volumes d'origine connue, dix appartenaient à des institutions religieuses dont six au séminaire destiné à l'élite intellectuelle de l'Église de France, le séminaire de Saint-Sulpice. Ces six manuscrits pourraient bien avoir précédé, dans le même cadre pédagogique, les livres dont parle l'abbé Guillaume Baston⁵⁴ (1741-1825). Quand il était élève à Saint-Sulpice, on y faisait, dans un but apologétique, des lectures commentées de textes très récents. En tout cas on retiendra qu'il ne faut pas préjuger de l'état d'esprit dans lequel on a lu, copié, réuni nos manuscrits philosophiques clandestins.

Le *corpus* réuni à la Bibliothèque Mazarine par le hasard des dons, des confiscations, des acquisitions, n'a sans doute pas l'unité, la cohérence qu'on attendrait de la collection d'un lecteur idéal. Mais il est assez représentatif en nombre, en proportions et en contenu pour que l'inventaire analytique que nous y avons mené puisse fournir des indices solides sur la culture, le milieu, les motivations des lecteurs, des bases de comparaison, des pistes vers d'autres manuscrits.

Geneviève Artigas-Menant

⁵⁴ *Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen*, d'après le manuscrit original, publiés par Julien Loth et M. Ch. Verger, pour la Société d'histoire contemporaine, Paris, Alphonse Picard et fils, 1897-1899, 3 vol.